



Conservation et valorisation des papillons de la Sainte-Baume et création d'un "jardin à papillons" sur le domaine de l'Escarelle - Bilan 2016



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Connaissances

Cinq sessions d'inventaires pour les papillons diurnes et nocturnes ont eu lieu d'avril à octobre 2016 sur le domaine de l'Escarelle. Le but principal de ces inventaires était de compléter le recensement des espèces de lépidoptères (papillons de jour) et de débiter celui des hétérocères (papillons de nuit) présents sur le domaine de milieux présents au niveau du domaine de l'Escarelle.



Installation inventaire papillons nocturnes

© Marine BERTINI



Reconnaissance papillon de nuit

© Marine BERTINI



Inventaire papillons de nocturnes

© Marine BERTINI

Inventaires papillons
© LPO PACA

Espérie de la sanguisorbe
© LPO PACA



Espèces recensées

L'inventaire des lépidoptères sur les zones favorables du domaine (prairies, friches, bordures des vignes, peuplements d'arbousiers, etc.) a permis d'observer 22 nouvelles espèces (en gras ci-dessous) par rapport aux premiers inventaires faits en 2015. Actuellement, 84 espèces de lépidoptères ont été observées sur le domaine contre 63 pour les hétérocères. En finalité, les données collectées dans le cadre de ces inventaires permettent de proposer des aménagements et une gestion adaptée pour les différents types de milieux présents au niveau du domaine de l'Escarelle.

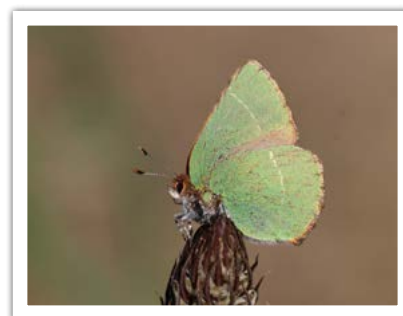
- ▶ **Amaryllis**
- ▶ Argus bleu
- ▶ Argus vert
- ▶ Aurore
- ▶ Aurore de Provence
- ▶ **Azuré de la Badasse**
- ▶ Azuré de la Luzerne
- ▶ Azuré de l'Esparcette
- ▶ Azuré des Cytises
- ▶ Azuré des Nerpruns
- ▶ **Azuré d'Escher (du plantain)**
- ▶ Azuré du Mélilot
- ▶ Azuré du Thym
- ▶ Azuré Porte-Queue
- ▶ Bel-Argus
- ▶ Belle-Dame
- ▶ Bleu-Nacré d'Espagne
- ▶ Bleu Nacré
- ▶ Chevron blanc
- ▶ **Chiffre**
- ▶ Citron
- ▶ Citron de Provence
- ▶ **Collier de corail**
- ▶ Cuivré
- ▶ **Damier Athalie**
- ▶ Damier de la Succise
- ▶ Demi-Deuil
- ▶ **Echancré**
- ▶ Fadet commun (Procris)
- ▶ **Fadet des Guarrigues**
- ▶ Faune
- ▶ Flambé
- ▶ Fluoré
- ▶ **Gazé**
- ▶ Grand Collier argenté
- ▶ Grand Nacré
- ▶ Grande Tortue
- ▶ Grisette
- ▶ **Hespérie de la Houque**
- ▶ **Hespérie de la Malope**
- ▶ Hespérie de la Mauve
- ▶ **Hespérie de la sanguisorbe**
- ▶ **Hespérie du Chiendent**
- ▶ Machaon
- ▶ Marbré de Cramer
- ▶ Marbré de vert
- ▶ Mégère
- ▶ Mélitée des Centaurés
- ▶ Mélitée des Scabieuses
- ▶ Mélitée du Plantain
- ▶ Mélitée orangée
- ▶ Morio
- ▶ **Moyen Nacré**
- ▶ Myrtil
- ▶ **Nacré de la Ronce**
- ▶ Némusien
- ▶ Ocellé rubanné
- ▶ Pacha à deux Queues
- ▶ **Petit Argus (Azuré de l'Ajonc)**
- ▶ **Petit Nacré**
- ▶ Petite Violette
- ▶ Piéride de la Moutarde
- ▶ Piéride de la Rave
- ▶ Piéride de l'Ibérie
- ▶ Piéride du Chou
- ▶ Piéride du Navet
- ▶ Point de Hongrie
- ▶ **Robert-le-Diable**
- ▶ **Silène**
- ▶ Souci
- ▶ Sylvain azuré
- ▶ Sylvaïne
- ▶ Sylvandre
- ▶ Tabac d'Espagne
- ▶ Thécla de l'Arbousier
- ▶ Thécla de l'Yeuse
- ▶ Thécla du Frêne
- ▶ Thécla du Kermès
- ▶ Thécla du Nerprun
- ▶ **Thècle de l'Orme**
- ▶ **Thècle du Chêne**
- ▶ Tircis
- ▶ **Virgule (Comma)**
- ▶ Vulcain



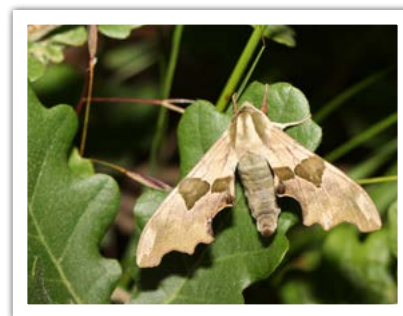
Robert-le-Diable
© Marion FOUCHARD



Jason © Marion FOUCHARD



Thècle de l'arbousier © Marion FOUCHARD



Sphinx du tilleul © Marion FOUCHARD

Le jardin à papillons

La réhabilitation d'une zone par la création d'un jardin à papillons permet de redonner une fonction écologique à une zone peu favorable à la biodiversité. La création d'un jardin se traduit par le rassemblement et l'arrangement d'espèces végétales indigènes favorables aux papillons, en prenant en compte l'ensemble de leur cycle de vie. Ce dernier rassemble donc les biotopes adaptés aux espèces présentes mais également aux espèces potentielles, afin de les attirer et de fixer leurs populations dans l'objectif de les conserver.

Le jardin à papillons comporte à la fois un rôle pour la conservation des espèces mais aussi pour la sensibilisation du grand public au déclin de la biodiversité.

Suite aux inventaires naturalistes et grâce à l'engagement fort en faveur de la biodiversité du Domaine de l'Escarelle et des Fonds de dotation Itancia, un jardin à papillons est en cours de création au niveau d'une res-
tanque anciennement cultivée du domaine.



1

Recherche des essences de plantes

En partant de la liste des papillons présents et potentiels, une liste d'espèces végétales indigènes a été établie. La composition en espèces a été étudiée afin d'assurer des floraisons de plantes étalées. Les plantes nourricières des imagos mais également des chenilles (plantes hôtes) ont été choisies en fonction des espèces à favoriser dans le jardin. Une recherche fût lancée au niveau des pépinières alentour pour trouver un maximum de plantes pour le jardin.

Chenille de Machaon © Marion FOUCHARD



2

Etude et aménagement paysager

Une fois la liste de plantes définie, vient l'étape de la création d'un plan du jardin, avec une réflexion sur la forme du cheminement dans ce dernier, le système d'arrosage, le relief, la position des différents massifs de plantes, des arbres et des aménagements du jardin (mare, abris à papillons, hôtel à insectes, panneaux pédagogiques, etc.).

Composé principalement de massifs de végétaux buissonnants, le jardin du domaine de l'Escarelle est parcouru par des voies de chemin sinueux permettant aux visiteurs de le découvrir au fil de leur progression. Réelle source de vie de ce jardin, la mare se découvre au cœur de ce dernier, elle représente le facteur déterminant pour l'installation de la faune.





Machaon
© André SIMON



3 Terrassement et aménagement de la mare

Le relief du jardin étant à l'origine très peu accidenté, le terrassement s'est surtout concentré sur le creusement de la mare et la création d'un enrochement pour les plantes méditerranéennes. Les chemins ont ensuite pu être tracés tout en délimitant les zones réservées aux différents massifs de plantes.

© LPO PACA

4 Etude et mise en place du circuit d'irrigation

Etape indispensable au développement du jardin à papillons, le circuit d'irrigation a été réalisé en partenariat avec Monsieur Bertini, paysagiste.



5 Préparation du sol et plantation

Du 7 au 17 novembre, sept jours ont été consacrés à la plantation du Jardin à papillons. De nombreux bénévoles sont venus aider et ont contribué à la réalisation de ce chantier, avec au programme : préparation du terrain à la motobineuse, semis, plantation des plants et des arbres, etc. Les végétaux ont été répartis en plusieurs massifs : prairies à chardons, prairies sèche et humide, plantes potagères et talus méditerranéen.

© LPO PACA



6 Construction et installation d'un gîte à insectes

Les insectes jouent un rôle essentiel dans le jardin : ils pollinisent les fleurs, les fécondent, limitent les maladies et invasions en tous genres, disséminent les graines des plantes et décomposent les excréments, les cadavres et le bois. Afin de favoriser leur installation au cœur du jardin, un gîte à insectes a été réalisé. D'autres aménagements comme des abris pour les papillons hivernants seront installés.

© LPO PACA



Sensibilisation du public

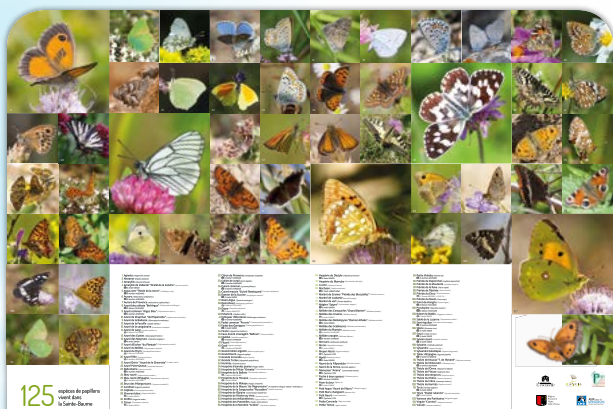
Plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place à destination du grand public. L'objectif étant de valoriser la biodiversité de la Sainte-Baume et de sensibiliser à la préservation de l'environnement.



Fête du PNR de la Sainte-Baume

Dans le cadre de la fête du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, la LPO a tenu un stand où était présenté le projet de conservation des papillons et de sensibilisation du public sur le domaine de l'Escarelle. Cet évènement a permis de sensibiliser un large public sur le projet.

Chenille de Machaon © Marion FOUCHARD



Carte découverte des papillons de la Sainte-Baume

Une carte de découverte spécifique sur les papillons de la Sainte Baume a été réalisée avec la mise en lumière de la richesse du domaine de l'Escarelle. Le recto présente les lieux intéressants et riches en espèces, le verso quant à lui présente l'ensemble des espèces présentes sur le domaine.



Jason de l'arbousier
© André SIMON



Devine qui papillonne dans la Sainte-Baume

L'enquête participative « Devine qui papillonne dans la Sainte Baume » a été menée conjointement par les groupes locaux Sainte Baume Nord et Sainte Baume Val d'Issole, ainsi que par le Domaine de l'Escarelle. Les adhérents de la LPO, les personnes en Refuge LPO® ainsi que les clients du domaine étaient les cibles principales de l'enquête. Une soixantaine de posters et de sachets de graines de plantes favorables aux papillons ont été distribués, en échange d'un retour sur les papillons observés dans les jardins.

Formation à l'identification des papillons de jour



Ocellé rubané
© André SIMON

Deux sessions organisées au mois de juin ont permis à 19 stagiaires de suivre la formation consacrée à la connaissance et la reconnaissance des papillons de jours. Cette formation est destinée à tous les amateurs de nature et de vie sauvage qui veulent s'initier à la reconnaissance des papillons de jour et en savoir plus sur leur fascinant mode de vie. Ce stage d'initiation vise à aider les naturalistes amateurs ou professionnels à faire leurs premiers pas dans le monde des papillons : observation et interprétation des comportements, identification, approche de la biologie, habitats, présentation des espèces et des familles présentes dans la région.



Formation en salle © Marine BERTINI



Identification sur le terrain © LPO PACA



Identification sur le terrain © LPO PACA



En route pour la prospection papillons © LPO PACA

Centre Var

var-matin
Jeudi 5 mai 2016

LA CELLE

Minute... papillon

Une population de papillons à compter, identifier et répertorier afin de la préserver. C'est le défi que s'est lancé la Ligue de protection des oiseaux. Lieu de la mission: le domaine de l'Escarelle

« **On ne voit pas vraiment facile au début...** Mais ce client, M. Martini, le responsable du programme Relais de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), nous, Aubert du Mail, Martin, encore stagiaire, tent d'expliquer deux caractéristiques: «la zone est terrassée, il s'agit en fait de deux ponts qui ont été construits il y a des années pour les papillons, ils ont été construits pour les papillons, ils ont été construits pour les papillons... »

constante distinction depuis plusieurs années... «la liste au client, à l'urbanisme des deux ponts, ont produit phytosanitaires... » Les papillons durs sont les moins nombreux en France. Deux cent cinquante espèces environ, contre cinq mille nocturnes.

échange genres photo photos

De côté de la LPO, en plus des actions terrain, les protecteurs des papillons ont pu à une fois nouvelle. Faire participer les citoyens à leur recensement.

Comment? En leur fournissant un set de données à leur papillon. «Quelques autres cartes suivent à aller vers les papillons», Jean Martin. Les papillons commencent à aller dans le jardin et à y rester. L'aise, il suffit de capturer l'instant et de le faire à la LPO. Le cliché, analysé et répertorié. Non de l'opération: «Desire que papillonne dans la Saint-Barthélemy»

accepté d'accueillir dans les jardins des papillons, souvent en mal d'espace public. Un endroit où vivre tout simplement. Quatre critères à remplir: «ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur son jardin de terrain... ne pas faire la chasse dans la fleur et de la fleur sur le fil de fer... contenir le développement durable... contenir la taille de l'ouvrage... pas de l'œuvre», confirme Martin.

Derrière les signes, est le domaine de l'Escarelle, une montagne de 2300 m qui protège pour l'accueil des papillons. «On est occupé de les faire venir et on leur a pu à la fois...», nous Yvonne, propriétaire du lieu. Mais, en revanche, attitudes, plantes... Une véritable association qui devient vite le jour d'un printemps prochain. Les associations les actions agricoles aux fleurs de la LPO, le but, à terme, est de créer un réseau d'espaces protégés. Un réseau de sites aménagés.

Action préservation
A. C. Saint-Barthélemy et la Saint-Barthélemy.

Var-Matin le 05/05/2016

[illegible]

Edition La Marseillaise le 26/11/2016

ECONEWS

ITANCIA

Fonds de dotation pour la protection de l'habitat

L'actualité du fonds de dotation ITANCIA

Novembre 2016

A tous les niveaux, les initiatives foisonnent pour répondre durablement aux défis de notre monde moderne. Mais, l'actualité internationale nous l'a encore démontré : la vie réserve son lot de surprises... Quelles seront les priorités de nos gouvernements de demain ? Quelle législation pour défendre notre droit à un environnement propre et durable ? A Marrakech, la 22ème conférence des parties sur le climat qui rassemble les pays du monde entier, devra permettre de concrétiser les engagements pris à Paris l'an dernier, à savoir limiter le réchauffement climatique. Cependant, les outils liés à la protection de l'environnement montrent leur limite et il est parfois nécessaire de mettre en place des actions contentieuses pour faire appliquer les lois. C'est le rôle de la FNE (France Nature Environnement) PACA, qui assure une mission juridique en faveur de la protection de la nature, pour limiter les menaces qui pèsent sur les espèces et leur habitat afin de mieux les protéger.

NOUS SOUTIENONS

La région PACA est l'une des régions françaises les plus riches en biodiversité. Pourtant de nombreuses espèces emblématiques sont menacées, parmi elles, l'Aigle de Bonelli : On ne compte aujourd'hui plus que 34 couples en France dont 16 recensés dans le bassin méditerranéen. Ce rapace majestueux, pouvant atteindre jusqu'à 1,7m d'envergure subit un déclin croissant. Son faible taux de fécondité d'une part (une femelle ne pond que 1 ou 2 œufs par an) et les activités anthropiques d'autre part, ont un impact direct ou indirect sur les sites de reproduction de l'espèce et ses ressources alimentaires. Et pourtant, l'Aigle de Bonelli est un des rapaces les plus protégés. En France, sa classe « en danger » d'extinction sur la liste rouge de l'UICN. Il fait l'objet d'un plan national d'actions qui visent notamment à réduire et prévenir les facteurs de mortalité dus à l'activités humaines, et à préserver, restaurer et améliorer son habitat. La FNE PACA (France Nature Environnement) mène des actions contentieuses à l'encontre des personnes morales ou physiques ne respectant pas la législation en vigueur. L'outil juridique s'inscrit alors comme une pièce du puzzle pour protéger

Lettre d'information du Fonds de dotation Itancia 11/2016

[illegible]

Page internet de la LPO PACA consacrée aux papillons de l'Escarelle

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à la création du jardin à papillons. Tout d'abord, nous remercions Yann Pineau, propriétaire du Domaine de l'Escarelle. Un grand merci également à Agnès Dupoyet, responsable des Fonds de dotation Itancia. Plus largement, nous remercions l'ensemble du personnel du Domaine de l'Escarelle, qui s'est impliqué dans ce projet, que ce soit pour réaliser certaines étapes ou pour mettre à disposition du matériel (Patrick Lobier, Henri, Christophe, Jérôme, Michel).

Merci également à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour participer à la réalisation de ce projet : Jean-Marie Laurant, Sylvia Florentin, Daniel Klein, Joseph Burner, Irène Lastère, Nicole Guérin, Philippe Lenormand, André Reboul, Marine Bertini, Martine Julien, la famille Muller et Robert Pelissier, qui s'est particulièrement investi, ainsi que Monsieur Bertini qui a conçu le système d'arrosage.

Nous tenons également à remercier le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume pour avoir soutenu la création des cartes découvertes des papillons de la Sainte Baume.

Enfin, nous remercions le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour avoir permis la réalisation de l'enquête participative « Devine qui papillonne dans la Sainte Baume » auprès des propriétaires des Refuges LPO du secteur. Merci également aux bénévoles des groupes locaux Sainte Baume Nord et Sainte Baume Val d'Issole pour avoir diffusé cette enquête.